



graine
île-de-france

BULLETIN 2023

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION



à retourner
par courriel à
clement.charleux@
graine-idf.org
ou par voie postale au
17 rue Capron
75018 PARIS

NOM Prénom / NOM de la structure :

COORDONNÉES (si changements)

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Mobile :

Courriel :

Site Internet :

Réfèrent facturation :

ICOM :

SIRET :

COTISATION (année civile)

INDIVIDUELS

- 20 €
- Étudiants et demandeurs d'emploi: 10 € (joindre un justificatif)

STRUCTURES

- Associations,
Établissements scolaires
- 60 €

Collectivités

- Communes : 150 €
- Établissements publics intercommunaux : 280 €
- Autres : 500 € (ville-Département, Département, Région, autres établissements publics)

Entreprises

- 1-9 salariés : 60 € (dont auto-entrepreneurs)
- 10-49 salariés : 150 €
- 50-249 salariés : 280 €
- 250 salariés et plus : 500 €

MODE DE PAIEMENT

- HelloAsso ([lien](#))
- Virement
IBAN : FR76 1027 8041 0100 0206 6950 156
BIC : CMCIFR2A
- Bon de commande administratif
- Chèque
- Espèces

J'adhère au Graine Île-de-France pour l'année 2023

Le Graine est une association reconnue d'intérêt général :
60% de la cotisation ou des dons sont déductibles des impôts dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

J'accepte la [charte de la liste de diffusion « adhérents »](#) du Graine Île-de-France

€ COTISATION

€ DON (facultatif)

€ TOTAL

Fait à :

le :

Signature